

**CONTRAT DE CESSION DE DROITS
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE**

/AM

D CULT N° 17.332

Entre les Soussignés :

L'ORGANISATEUR :

Raison sociale de l'entreprise : La ville de Royan
Numéro SIRET : 211 703 061 00013 APE : 751A
Adresse : 80 avenue de Pontailac - 17201 Royan cedex
Téléphone : 05 46 39 56 56
N° de licence d'entrepreneur de spectacles : 1/1072975 - 2/1072976 - 3/1072977

La ville de Royan représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 31 juillet 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 1^{er} août 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 17.2079 en date du 2 août 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 2 août 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales. désignée ci-après "L'Organisateur»

LE PRODUCTEUR :

Raison sociale de l'entreprise : DEDALES ET CIE
Numéro SIRET : 525 394 896 00019 APE : 9001Z
Siège social : 1 Place de l'Eglise, 16200 Houlette
Adresse de correspondance : 3 Impasse des Près, 16200 Houlette
Téléphone : 06 27 06 02 07 mail: aline@dedalesetcie.com
N° de licence : 2-1065893 / 3-1065894
représentée par : Aline GAUTIER, en qualité d'administratrice.
Ci-après dénommée "LE PRODUCTEUR" d'une part

IL EST EXPOSÉ CE QUI SUIT :

A - LE PRODUCTEUR dispose du droit de représentation en France du spectacle suivant, pour lequel il s'est assuré le concours des artistes nécessaires à sa présentation :

Titre de l'ouvrage : A L'EST... (Opus 3 du monde de Li-Dà)
Numéro d'objet : 137Z95995789
Nombre d'intervenants : 1 comédien, 1 régisseur
Date : Mercredi 25 octobre 2017 à 16h (l'installation du spectacle se fera à partir de 12h).

B - L'ORGANISATEUR s'est assuré de la disposition de la salle pour la représentation :

**Salle Jean Gabin
112 rue Gambetta 17200 Royan**

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - Objet

Prestation de «A L'EST...» de Dédales & Cie à Royan mercredi 25 octobre 2017.

ARTICLE 2 - Obligation du PRODUCTEUR

A) Généralités

Le PRODUCTEUR fournira le spectacle, d'une durée de 50 minutes hors entracte, entièrement monté, et assurera la responsabilité artistique de la représentation. Le PRODUCTEUR a qualité d'employeur et assumera la rémunération (charges sociales et fiscales comprises) des artistes et personnels attachés au spectacle.

Il lui appartiendra notamment de solliciter, en temps utile, auprès des autorités compétentes, les autorisations pour l'emploi, le cas échéant, de mineurs ou d'artistes étrangers dans le spectacle.

B) Transports

Le PRODUCTEUR prendra en charge l'ensemble des transports aller et retour.

C) Conditions techniques

Le PRODUCTEUR fournira le lieu de représentation en annexe au présent du contrat un avenant précisant les conditions techniques générales prévisionnelles, ainsi que toute autre modalité de gestion concernant le spectacle.